

15ème législature

Question N° : 15673	De Mme Huguette Bello (Gauche démocrate et républicaine - Réunion)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur, recherche et innovation		Ministère attributaire > Enseignement supérieur, recherche et innovation
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >Inscriptions dans l'enseignement supérieur	Analyse > Inscriptions dans l'enseignement supérieur.
Question publiée au JO le : 01/01/2019 Réponse publiée au JO le : 20/08/2019 page : 7572		

Texte de la question

Mme Huguette Bello interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la juxtaposition de deux pourcentages officiels récemment publiés par son ministère et relatifs aux niveaux de réussite au baccalauréat et aux inscriptions dans l'enseignement supérieur. En 2018, le nombre de candidats reçus au baccalauréat a augmenté de 5,3 % et le nombre d'étudiants ayant accédé à l'enseignement supérieur n'a progressé que de 2,2 %. Cet important décalage au moment où la nouvelle procédure Parcoursup se fixe comme ambition de permettre à chaque jeune titulaire du baccalauréat d'accéder aux études supérieures ne manque pas d'interroger. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui communiquer l'analyse à laquelle ces chiffres ont certainement donné lieu et précisément les raisons d'un tel décalage.

Texte de la réponse

Selon les données du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, le nombre de bacheliers (675 600) progresse de 5,3 % à la session 2018 par rapport à l'année précédente, ce qui correspond à 33 900 bacheliers supplémentaires. Par ailleurs, comme chaque année, les données relatives aux inscriptions dans l'enseignement supérieur en 2018-2019, publiées à la rentrée par le ministère en charge de l'enseignement supérieur, résultent dans un premier temps de projections qui sont progressivement affinées jusqu'à la disponibilité de l'ensemble des données dans tous les établissements publics et privés de toutes les filières, en fin d'année. Ces projections sont très largement fiables. Les projections concernent à la fois le nombre de nouveaux inscrits en première année d'études supérieures et le total des effectifs étudiants inscrits (c'est-à-dire y compris les redoublants de première année et les inscrits en deuxième année, troisième année etc.). Selon les résultats de ces projections publiées à la rentrée 2018, ont été prévues : - un accroissement de 2,2 % de l'ensemble des effectifs étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur pour la rentrée 2018-2019, par rapport à 2017-2018 (+ 58 000 étudiants). - une augmentation de 4,7 % du nombre de nouveaux inscrits en première année d'études supérieures dans l'une des 4 principales filières, qui se décline dans l'ensemble des filières de la façon suivante : - + 5,1 % dans les universités et établissements assimilés (hors IUT) ; - + 6,7 % en IUT ; - + 0,0 % en classes préparatoires ; - + 4,7 % en sections de techniciens supérieurs (STS) et formations assimilées. Il y a donc une forte cohérence entre l'accroissement du nombre de nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur projetés et la croissance du nombre de nouveaux bacheliers. L'écart provient surtout du fait que la population de nouveaux inscrits inclut également les étudiants étrangers, dont la croissance, en tendance, n'est pas aussi élevée que celles des nouveaux bacheliers en 2018. Les nouveaux entrants ne composent évidemment qu'une partie des étudiants de l'enseignement supérieur, et la croissance du nombre total

d'étudiants rend compte des strates accumulées de nouveaux entrants année après année, dont le taux de croissance passé était plus mesuré que celui de cette année. C'est la raison pour laquelle on attend un accroissement de 2,2 % du total des inscrits, taux inférieur à celui des seuls nouveaux inscrits. Il est intéressant d'examiner à ce jour les premiers éléments disponibles sur les inscriptions. Ils tendent à conforter, dans ses grandes lignes, les projections réalisées à la rentrée. Les premiers résultats publiés sur l'année 2018-2019 montrent en effet que les inscriptions des nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur semblent augmenter fortement. Ainsi, on peut lire sur la note flash du SIES (MESRI) n° 20 de novembre 2018 relative aux inscriptions de nouveaux bacheliers à l'université à la rentrée (données provisoires) que : « En 2018-2019, selon les données provisoires établies au 20 octobre, le nombre d'inscriptions des nouveaux bacheliers en première année de cursus licence à l'université est de 288 000, en progression de + 7,2 % par rapport aux données provisoires établies à la même date pour l'année universitaire 2017-2018. Hors doubles inscriptions des étudiants en CPGE, l'augmentation s'élève à + 7,4 %, soit 19 600 inscriptions supplémentaires. La hausse du nombre d'inscriptions est très élevée aussi bien en IUT (+ 7,3 %) qu'à l'université hors IUT (+ 7,4 % h. CPGE). Cette forte progression est liée à l'augmentation exceptionnelle du nombre des candidats et donc des lauréats au baccalauréat en 2018, du fait du boom démographique de l'an 2000, ainsi qu'à l'accroissement des capacités d'accueil à l'université mises en place en anticipation de cet afflux ». Les résultats sur les inscriptions en STS et en CPGE, parus dans deux notes flash (n° 2 et n° 3) le 5 février dernier, montrent pour les CPGE une baisse d'environ 550 de nouveaux entrants (- 1,3 %), en STS une progression d'environ 3520 auxquels il convient de rajouter 720 classes passerelles. Ceci signifie au final un accroissement de 3 700 nouveaux bacheliers sur les deux filières. Selon ces résultats provisoires, ce seraient donc 23 300 bacheliers supplémentaires qui ont pu être accueillis à l'université, en STS (y compris classes passerelles) ou en CPGE, soit un taux de croissance de 5,2 % pour ces filières qui ont accueilli, en 2017, plus de 86 % des nouveaux bacheliers du supérieur.

Evolution des effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur (France métropolitaine et DOM hors Mayotte) (scénario tendanciel) Chiffres de la rentrée 2018-2019 (hors accroissement doubles comptes CPGE)

	Effectif	Poids	Variation 2018/2017	
			Effectif	%
Universités et établissements assimilés (hors IUT)	1 559 870	58%	28 203	1,8
- cursus Licence (L)	893 050	33%	23 146	2,7
- cursus Master (M)	607 330	22%	5 367	0,9
- cursus Doctorat (D)	59 490	2%	-310	-0,5
IUT	121 630	5%	3 783	3,2
CPGE	86 500	3%	22	0,0
STS et autres formations	272 920	10%	6 424	2,4
Ingénieurs (hors universitaires)	126 300	5%	4 506	3,7
Autres formations	535 256	20%	15468	2,9
Ensemble de	2 702 476	100%	58 406	2,2



ASSEMBLÉE NATIONALE

l'enseignement supérieur (hors doubles inscriptions)				
--	--	--	--	--

Source : MESRI/SIES